

ACTUALITÉ GARAGE VENET

Pour faire une brève rétrospective, la Mairie s'était porté acquéreur du garage VENET (garage + 2 appartements) s'agissant d'un ensemble immobilier central du village – un emplacement idéal pour un commerce afin de faire vivre notre village.



Une convention avait été signée avec l'organisme d'état EPORA afin de porter l'acquisition du bien le temps que la mairie bâtit un projet. Toutefois l'absence de porteur de projet fiable et Covid passant par-là, nous sommes arrivés au terme de la convention et sommes donc devenus propriétaires du garage depuis septembre 2021. Aujourd'hui, les 2 appartements sont loués, seul le garage est inoccupé.

Plusieurs réflexions sont en cours, le temps de trouver un projet durable :

- Location garage voiture pour les riverains
- Location Garage camping-car
- Location Box de stockage
- Mixte des 3 propositions.

S'agissant de projet transitoire, nous sommes en train d'étudier la faisabilité de ces projets sans investissements majeurs.

Nous sommes à votre écoute si vous aviez des propositions à nous communiquer.

ANCIENNE ECOLE - LOCAL À LOUER

L'ancienne école, bâtiment inscrit au patrimoine du village, est vacante depuis septembre 2019, date d'emménagement dans les nouveaux locaux. Bien que des travaux de rénovation soient nécessaires nous espérons que ce lieu accueillera de nouveaux projets structurants.

A ce propos, **un projet de MAM** (Maison d'Assistants Maternelles) porté par des particuliers est à l'étude. S'il devait aboutir l'ensemble du rez-de-chaussée du bâtiment y serait affecté.

Dans l'attente, et pour continuer à faire vivre ce lieu :

- **L'ancienne classe des maternelles** est utilisée depuis mai 2021 par le **Drive de produits locaux**.
- **L'ancienne salle de motricité** a été louée depuis le mois de février à une personne de Duerne.
- La deuxième salle (**ancienne classe GS/CP**) est disponible. Sa surface est d'environ 45 m². Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de bien vouloir vous renseigner directement en Mairie.

Les locaux sont loués via une convention d'occupation temporaire du domaine public, (location dite précaire) car ceux-ci, pour rappel, sont loués ponctuellement, jusqu'à la réalisation du projet MAM.

La Mairie

mairie.duerne@cc-mdl.fr